

Bulletin CFSS n°2024B04

28 mars 2024

Rédaction : Soazik Klein

soazik.klein@ffbs.fr

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents sur le site fédéral : <https://ffbs.fr/commission-scorage-statistiques/>

1. SCOREURS !

Merci aux responsables (président, référent scorage du club, ...) de transmettre à la CFSS (cfss@ffbs.fr) et à Jean-Noé Manhes, membre de la CFSS (jeannoe.manhes@ffbs.fr) **au plus tard le mardi soir** le nom du (ou des) scoreur(s), et du (ou des) opérateurs pour la D1 BB, officiant le week-end suivant.

2. RAPPEL

La saison débute à peine et les consignes de transmission de documents ne sont déjà pas / plus respectées.

La CFS et les statisticiens de la CFSS – bénévoles comme vous – doivent exploiter des feuilles mal photographiées et dans n'importe quel sens...

Alors merci de faire un effort. Sur tout smartphone, vous pouvez télécharger (via Play Store ou Apple Store) une application gratuite pour scanner une ou plusieurs pages en portrait ou paysage et en faire un seul document.... Ce n'est pas plus compliqué que de faire des photos... MERCI !

3. DE LA RESPONSABILITE OU NON DU SCOREUR...

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Documents

La feuille de match est sous la responsabilité de l'arbitre en chef. Cependant, pour des raisons pratiques, il est prévu que le club recevant transmette cette feuille avec l'ensemble des autres documents à la fédération, sauf si l'arbitre en chef décide de la transmettre lui-même (en cas de protêt ou d'expulsion par exemple).

Le scoreur n'est pas responsable du remplissage de la feuille de match (à l'exception des rubriques qui lui sont réservées 😊), mais il a le droit de la vérifier et de signaler des oublis (comme le nom de l'équipe !) au manager.

4. RENCONTRES DU WEEK-END

Championnat Baseball D2

La statisticienne de ce championnat est Soazik Klein.

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
PUC – Bréal	D2A011	30/03/24	11h	Nora KHEMACHE
PUC – Bréal	D2A012	30/03/24	14h	
La Guerche – Valenciennes	D2A013	30/03/24	11h	Sébastien HACOUT
La Guerche – Valenciennes	D2A014	30/03/24	14h	
Ronchin – Thiais	D2A015	30/03/24	11h	Justine GABRIELS
Ronchin – Thiais	D2A016	30/03/24	14h	

Championnat Softball D2 Masculin

La statisticienne de ce championnat est Delphine Bérard.

Rencontre	Code	Date	Heure	Scoreur
PUC – Bron	D2M011	31/03/24	11h	Hélène FROMENTEAUX
Bron – PUC	D2M012	31/03/24	13h30	
Contes – Evry/Lunéville	D2M013	31/03/24	11h	Manon MARI
Evry/Lunéville – Contes	D2M014	31/03/24	13h30	

Open de baseball féminin à Saint Romain de Jalionas

La directrice de scorage est Lyziane GIROUD.

Date	Horaire	Code	Recevant	Visiteur	Papier	Tablette
30/03/24	10h30	ODF2401	BATS	GOP	Damien MARECHAL	Lyziane GIROUD
30/03/24	13h	ODF2402	NORMANDIE	BATS	Isabel RODRIGUES	Lyziane GIROUD
30/03/24	15h30	ODF2403	GOP	NORMANDIE	Damien MARECHAL	Isabel RODRIGUES
31/03/24	10h	ODF2404	NORMANDIE	GOP	Isabel RODRIGUES	Lyziane GIROUD
31/03/24	12h15	ODF2405	GOP	BATS	Lyziane GIROUD	Damien MARECHAL
31/03/24	15h	ODF2406	BATS	NORMANDIE	Isabel RODRIGUES	Damien MARECHAL
01/04/24	11h	ODF2407	Premier	Deuxième	Isabel RODRIGUES	Lyziane GIROUD

Challenge de France de softball masculin à Toulouse

La directrice de scorage est Soazik KLEIN.

Date	Horaire	Code	Recevant	Visiteur	Papier	Tablette
30/03/24	10h30	CDF2401	Toulouse	Pessac	Pascale ROQUELAINE	Soazik KLEIN
30/03/24	13h	CDF2402	Nice	Montpellier	Judicaelle PINENQ	Ludivine BURBA
30/03/24	15h30	CDF2403	Pessac	Nice	Pascale ROQUELAINE	Ludivine BURBA
31/03/24	9h	CDF2404	Montpellier	Toulouse	Judicaelle PINENQ	Ludivine BURBA
31/03/24	11h30	CDF2405	Montpellier	Pessac	Soazik KLEIN	Pascale ROQUELAINE
31/03/24	14h	CDF2406	Toulouse	Nice	Soazik KLEIN	Judicaelle PINENQ
31/03/24	16h30	CDF2407	2 ^{ème}	3 ^{ème}	Pascale ROQUELAINE	Ludivine BURBA
01/04/24	10h	CDF2408	Perdant CDF2407	4 ^{ème}	Ludivine BURBA	Pascale ROQUELAINE
01/04/24	12h30	CDF2409	1 ^{er}	Gagnant CDF2407	Soazik KLEIN	Judicaelle PINENQ
01/04/24	15h (*)	CDF2410	1 ^{er}	Gagnant CDF2407	Judicaelle PINENQ	Ludivine BURBA

5. OUTIL N2F

Si vous ne l'avez jamais utilisé... ou si vous avez oublié, vous trouverez tout dans les documents ci-dessous :

- [Guide d'installation rapide de N2F](#)
- [Guide simplifié pour déclarant de note de frais](#)
- [Procédure pour les notes de frais avec l'outil N2F](#)

Attention : utiliser obligatoirement un ordinateur lors de votre première connexion (l'application sur les tablettes ou les téléphone est déficiente pour la création de compte et/ou la saisie de la première note de frais)

Si vous n'avez pas encore de compte, merci de me le signaler afin que celui-ci soit créé rapidement.

Intitulés des titres et des analytiques à utiliser pour l'établissement des notes de frais sur N2F :

D1 Baseball : « *Scorage D1 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Baseball (B)*
- Catégorie : *Scorage (B2114)*
- Activité : *Scorage (B21140)*
- Action : *Division 1 et Challenge de France (B21142)*

D2 Baseball : « *Scorage D2 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Baseball (B)*
- Catégorie : *Scorage (B2114)*
- Activité : *Scorage (B21140)*
- Action : *Division 2 (B21143)*

D1 Softball Féminin : « *Scorage D1 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 1 Féminin et Challenge de France (S21402)*

D1 Softball Masculin : « *Scorage D1 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 1 Masculin et Challenge de France (S21404)*

D2 Softball Féminin : « *Scorage D2 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 2 Féminin (S21403)*

D2 Softball Masculin : « *Scorage D2 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

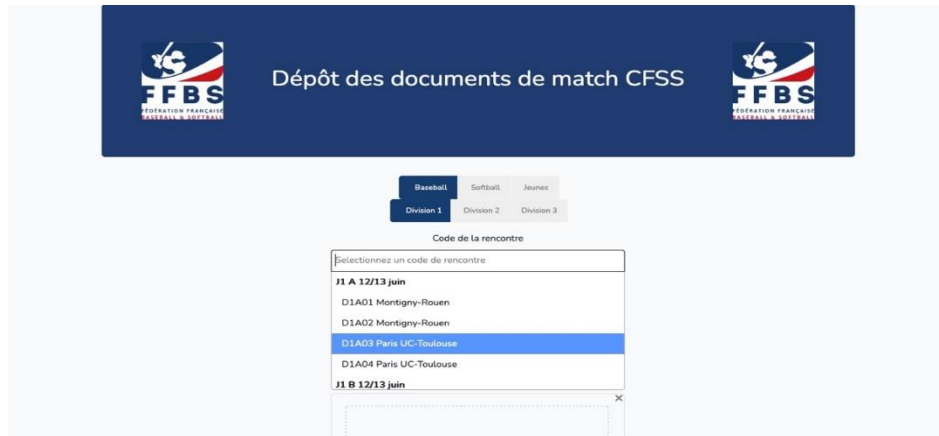
- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 2 Masculin (S21405)*

6. TRANSMISSION DES DOCUMENTS

L'envoi des documents se fait via le site : <http://upload.ffbs.fr>

La saisie commence par le choix de la pratique puis du championnat.

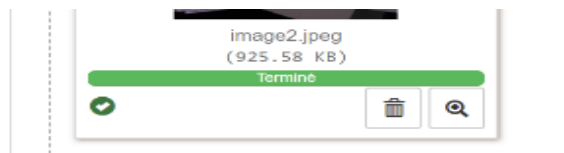
Vous pouvez alors sélectionner la rencontre en saisissant soit le nom d'une équipe, soit le code de la rencontre.



Pensez à saisir votre nom et votre email.

Vous devez ensuite transmettre les documents.

Après chaque transfert réussi, un statut sous l'image vous confirme que l'envoi est effectif.



N'hésitez pas à saisir des commentaires si besoin.

Cliquez enfin sur le bouton « envoyer » pour lancer la notification par mail à la Commission Sportive, la CFSS et le dépositaire des fichiers.

Les documents doivent être scannés en pdf ; pas de jpg...

Pour chaque rencontre, il est attendu :

- Un pdf pour la feuille de match
- Un pdf pour les comptages de lancers 18U à glisser dans la partie « Feuilles de match » ; cette feuille doit vous être remise par le manager de l'équipe ayant fait lancer des 18U : n'hésitez pas à la demander ! Bien évidemment, ceci est spécifique au baseball.
- Un pdf pour le roster d'une équipe
- Un pdf pour les 2 feuilles de score

Attention à la qualité des scans et au sens des documents. Une feuille de match est en format portrait, une feuille de score en format paysage. Les statisticiens vous en remercient par avance !

7. RECOURS

Les décisions de la CFSS portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération. L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

8. POUR FINIR

N'oubliez pas que nous sommes tous bénévoles et faisons de notre mieux...

N'hésitez pas à :

- Diffuser ce bulletin largement
- Me contacter si vous avez des questions, des remarques...

!!! BONNE SAISON A TOUS !!!